



Paris, le 8 janvier 2010

Audience au Cabinet du Ministre d'État sur la RTT et le dialogue social au MEEDDM

Monsieur le Ministre d'État,

Vous avez demandé à votre Cabinet de nous recevoir suite à notre refus, lors du CTPM du 15 décembre 2009, de laisser votre administration continuer à nous mener en bateau.

Cette action de boycott s'est étendue à plus de 90 % des services.

La création des nouveaux services du ministère au 1^{er} janvier 2010 n'est pas une raison pour imposer des copier-coller transposant les dispositifs ARTT les moins favorables de chacun des ministères de l'équipement, de l'environnement, des finances et de l'agriculture pour aligner vers le bas le futur dispositif des agents du MEEDDM, contribuant à l'aggravation des conditions de travail.

Cette façon de procéder est inacceptable dans la mesure où de surcroît elle mépriserait les évolutions :

- des missions,
- de l'organisation des services,
- de l'environnement réglementaire, en la matière, depuis 2001.

Elle met par ailleurs en évidence l'inappropriation de la méthode en matière de concertation avec la mise en œuvre de groupes d'échanges inutiles en ce qu'ils ne constituent que des points d'informations avec des interlocuteurs sans mandat.

C'est la raison pour laquelle nous exigeons :

- l'ouverture immédiate de vraies négociations dans le cadre de l'élaboration des dispositifs ARTT du MEEDDM,
- le retour à un véritable dialogue social à tous les niveaux.

La satisfaction de nos revendications conditionnera la reprise de la participation des organisations représentatives aux instances et discussions tant au niveau national qu'au plan local.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'État, à l'assurance de notre haute considération.

Jean-Marie RECH

Jean HEDOU

Hubert LEBRETON

Jean-Michel BAILLY